



Réf: 421 /DG/2021

Bouchaoui, le : 22 AOUT 2021

LETTER DE CONSULTATION PAR WEB n°06/2021

Mesdames, Messieurs ;

Le Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural (BNEDER), lance une consultation restreinte en vue de la désignation d'un expert pour l'élaboration d'un plan de développement et de visibilité de l'activité du BNEDER sur les trois prochaines années.

L'expert doit soumettre une offre technique et financière pour cette mission accompagnée de son Curriculum vitae (CV) et diplôme. Les offres de services doivent parvenir par courrier électronique durant la journée du 15 SEP 2021 avant 12H00 à l'adresse suivante consultation@bneder.dz

Les critères de notation sont indiqués comme suit :

Offre technique : 60 points

1) Méthodologie : 20 points

- Détailée : 20 points
- Succincte : 10 points
- Sommaire : 05 points

2) Expérience dans le domaine (selon CV) : 20 points

- Plus de 15 ans : 20 points
- Entre 05 et 15 ans : 05 points

3) Délais : 10 points

4) Expérience antérieure avec le BNEDER dans le domaine (expertise et assainissement de comptes, commissariat aux comptes,...) : 10 points

La note totale sera accordée au délai le plus court. Le reste se verra attribuer une note inversement proportionnelle.

Offre financière : 40 points.

L'offre financière comprend l'ensemble des frais financiers liés à l'exécution de la prestation. La note totale est accordée à l'offre la moins disant. Le reste se verra attribuer une note inversement proportionnelle.

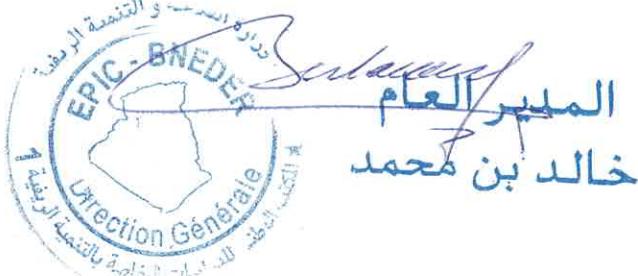
En espérant que cette consultation retienne votre attention, veuillez agréer nos sincères salutations.

Le Directeur Général.

Accusé de réception :

Nom prénom :

Raison sociale :



Liste des prestations :

En exécution d'une résolution du conseil d'administration de notre établissement, le BNEDER lance une consultation en vue de l'élaboration d'un Plan de développement permettant d'avoir une visibilité sur les trois prochains exercices.

Le Cabinet d'expertise retenu, aura à réaliser un plan de développement tenant comptes de ce qui suit :

- La base des données collectées auprès de ses structures sur l'activité spécifique du BNEDER ;
- L'étude de l'activité du BNEDER et la présentation des scénarios et hypothèses réalistes ;
- L'étude de l'environnement dans lequel évolue le BNEDER.

Le candidat doit être cabinet d'expertise comptable agréé et disposant d'une expérience dans l'accompagnement des entreprises. Les cabinets ayant effectué des missions auprès du BNEDER bénéficient d'un plus lors de l'étude des dossiers.

Le cabinet doit définir le livrable, préciser le plan du rapport ainsi que la durée de réalisation. L'expert devra accompagner le BNEDER lors de la présentation du dossier auprès au Conseil d'Administration.

Aussi le dossier doit répondre aux exigences d'un de développement réalisable pour les trois prochains exercices.